



Compte-rendu de la réunion d'informations de rentrée sportive

Lieu : Chartres

Date : Samedi 29 septembre 2018

Heure : De 17H à 19H

Les personnes présentes : voir fiche de présence en annexe

Objectifs de cette réunion :

- Lancer la saison 2018-2019
- Echanger avec l'ensemble des clubs
- Faire connaissance avec les nouveaux dirigeants d'associations
- Informer des évolutions fédérales
- Discuter de la politique que la Ligue compte mener
- Aborder les dossiers importants en cours
- Répondre aux questions des associations et des clubs

Préambule (par le président Jean-Charles GONTERO) :

Merci au club de Chartres qui nous accueille et merci à ceux qui se sont déplacés pour assister à la réunion de rentrée que la Ligue organise chaque année. Cette réunion est indispensable pour bien lancer la saison, vous informer des évolutions fédérales et des orientations régionales, mais aussi et surtout pour échanger avec vous !

Le constat aujourd'hui est négatif, seulement 10 personnes présentes à cette réunion et 8 associations sur 13 représentées. C'est malheureusement représentatif de la difficulté du bénévolat dans nos associations. Il est de plus en plus difficile de trouver des personnes disponibles et impliquées, de trouver des joueurs qui acceptent donner un coup de main. Cela conforte un constat national : le joueur de squash est généralement un consommateur, qui participe trop rarement à la vie de son association. Il y a des heureusement des exceptions, mais pas assez. La vie associative squash est en danger et notre Fédération est en difficulté.

La Ligue Centre compte seulement 3 bénévoles, les mêmes depuis plusieurs années, c'est beaucoup trop peu pour développer le squash sur toute la région. Nous avons par contre la chance d'avoir un salarié, ce que les autres Ligues nous envient. Pour ma part, je m'implique depuis plus 30 ans pour notre sport, nos clubs, nos jeunes... Certains pratiquent depuis aussi longtemps que moi mais n'ont pas accordé de temps en retour des avantages dont ils ont pu profiter grâce à la vie associative (compétitions, entraînements, école de squash, tarifs préférentiels...). Vous ne vous en rendez pas toujours compte mais vous bénéficiez du travail de bénévoles qui œuvrent au quotidien pour améliorer votre pratique. Si demain il n'y a plus bénévoles, il n'y a plus de vie associative, plus de clubs, plus de sport.

Ce préambule s'adresse à tous les joueurs de squash. Nous avons besoin de votre implication pour l'avenir du squash et de nos clubs. Le constat est dur, mais il a pour but de faire réagir dans le bon sens. Il y a du travail pour que notre sport continu à se développer, donc toute aide est la bienvenue que ce soit pour des actions régulières ou ponctuelles. Nous devons tous être des acteurs pour promouvoir notre discipline.

Président de la Ligue Centre de Squash
Jean-Charles GONTERO

Ligue CENTRE de Squash
C.D.O.S du CHER 1 Rue Gaston BERGER
18 000 BOURGES
tél 02 48 26 09 88 ou 06 81 00 03 29
Mail : jcgontero@gmail.com



Saison 2018-19 : les licences, affiliations, CCA, certificats médicaux

- **Bilan sur la prise de licence 2017-2018**

Le nombre de licenciés dans la Ligue Centre sur la saison passée était de **1246 licenciés** (contre 1675 en 2016-2017, **soit une baisse de 25,6 %**).

Notre Ligue n'est pas la seule dans ce cas puisque cette diminution des licences se répercute également au niveau national. Il faut maintenant se retrousser les manches pour retrouver une dynamique positive sur le nombre de licences, qui constitue la crédibilité de notre discipline notamment auprès des institutions.

- **L'affiliation 2018-2019**

Comme l'an passé, l'affiliation des clubs et des associations se fait directement en ligne sur l'extranet de la Fédération. Pensez à mettre à jour vos instances et à renseigner correctement les informations relatives au correspondant, car c'est lui qui sera destinataire de toutes les informations envoyées par la FFSquash.

La Ligue compte 11 clubs affiliés cette saison. Tous les clubs qui hébergent des associations sont affiliés, ce qui est positif car notre Ligue a besoin de l'ensemble de ses clubs pour promouvoir le squash et assurer l'organisation des compétitions.

Pour rappel, la Convention Club Affilié permet au club affilié d'organiser des compétitions homologuées et de percevoir une rétrocession sur les licences. En contrepartie, le club doit mettre en œuvre tous les moyens pour atteindre 1 joueur = 1 licence.

- **Les certificats médicaux et la saisie des licences**

Les certificats médicaux :

- Pour les licences « Fédérale » et « Jeune » : toute licence, nouvelle ou renouvellement, est subordonné à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Squash en compétition.

- Pour les licences « Pass » : Le certificat médical est valable 3 ans. Pour tout renouvellement d'une licence loisir, le licencié devra uniquement remplir le questionnaire de santé à télécharger dans la base de données fédérale (et à conserver par le club) :

<http://extranet.ffsquash.com/documentation/affichage/rubrique/5.html>

Pour la saisie d'une nouvelle licence Pass, il faudra la présentation d'un certificat médical de non contre-indication au sport en général.

Dans le cadre de la dématérialisation demandée par le Ministère, le certificat médical pour les licences compétitions (Fédérale ou Jeune) doit désormais être téléchargé en ligne.

Lors de la saisie de licence, les clubs peuvent déléguer la validation du certificat médical à leurs licenciés. La licence sera en attente en validation. Pour l'activer, le joueur devra attester son certificat médical sur son espace licencié (<http://licence.ffsquash.com/>) en se connectant avec son numéro de licence et son mot de passe personnel reçu par mail lors de l'enregistrement de sa licence.

La prise de licence en ligne par le licencié :

Les clubs ont également la possibilité d'ouvrir la prise de licence en ligne directement par le licencié. Elles devront indiquer leur choix lors de la ré-affiliation ou en faire la demande auprès de la Fédération.

Lors de l'enregistrement des licences, veillez à renseigner correctement les informations des joueurs, notamment l'adresse mail pour permettre aux joueurs de retrouver facilement leur identifiant et mot de passe de connexion à l'espace licencié et à Squashnet.

En cas de difficulté, vous pouvez retrouver dans votre Espace sur l'extranet fédéral (<http://extranet.ffsquash.com/>), rubrique « Téléchargements Documents », l'ensemble des didacticiels détaillant les différentes procédures à suivre.

Tarifs des licences :

Le prix des licences Fédérales et Pass ont augmenté par rapport à l'an passé :

	Nouveau Tarif	Rétrocession club affilié
Licence Fédérale	55€	4€
Licence Jeune	24€	3€
Licence Loisir	20€	De la 1ère à la 30ème Pass /court= 2€ A partir de la 31ème licence/court= 4€
Licence Scolaire	7€	

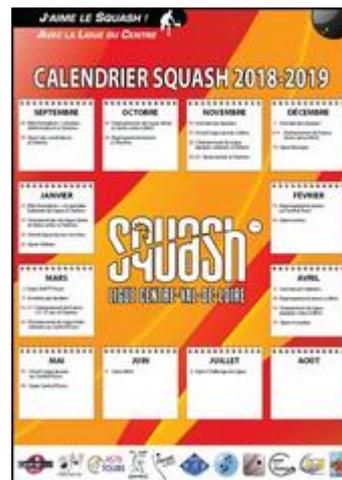
Les tarifs préférentiels sur les licences accordées aux Clubs Affiliés se transforment en rétrocessions sur les licences versées en fin de saison sportive.

Pour rappel, vous devez saisir les licences à partir du compte « CLUB » pour bénéficier de la rétrocession.

La commission sportive

- **Le calendrier**

Le calendrier 2018-2019 a été diffusé à tous les clubs et licenciés. Il est également disponible sur le site de la Ligue. N'hésitez pas à le consulter régulièrement et à communiquer les informations à vos licenciés. Une affiche a également été réalisée, pensez à l'afficher dans vos clubs.



- **Championnats de Ligue**

Peu de remarques nous ont été faites sur les championnats de Ligue. Nous restons donc sur la continuité de l'an passé.

Afin de satisfaire au maximum les compétiteurs qui veulent de moins en moins jouer sur deux jours, les championnats de Ligue se dérouleront sur une seule journée. Et pour pouvoir respecter le règlement fédéral qui impose un maximum de 4 matchs par jour, nous allons devoir limiter le nombre de participants à 16 joueurs par tableau. Nous prendrons à chaque fois les 16 premiers inscrits. Une liste d'attente sera ensuite mise en place. Les clubs qui le souhaitent pourront aussi mettre en place des phases qualificatives en interne.

Les tableaux 3^{ème} et 5^{ème} séries auront lieu à la même date et au même endroit (idem pour les 2^{ème} et 4^{ème} séries), afin que ces compétitions soient intéressantes à accueillir pour les clubs.

Les championnats de Ligue vétérans par équipes et Corpo seront aussi organisés sur une seule journée. Le championnat de Ligue Interclubs jeunes aura lieu lors du deuxième regroupement jeune. A noter que les championnats de Ligue 2^{ème} et 4^{ème} séries auront lieu un dimanche, au lendemain d'un pôle formations.

Les dates des championnats de Ligue cette saison :

- Championnats de Ligue 3^{ème} et 5^{ème} séries : samedi 20 octobre 2018 à Blois
- Championnats de Ligue 2^{ème} et 4^{ème} séries : dimanche 13 janvier 2019 à Chartres
- Championnats de Ligue individuel vétérans : samedi 23 mars 2019 au Central Tours
- Championnats de Ligue par équipes vétérans : samedi 24 novembre 2018 à Orléans
- Championnats de Ligue par équipes corpo : samedi 13 avril 2019 à Blois

A noter que le championnat de France 5^{ème} série aura lieu à Blois les 8 et 9 décembre 2018.

- **Le championnat régional par équipes**

Le championnat régional par équipes 2017-2018 a été globalement positif avec 32 équipes Hommes et 9 équipes Femmes. L'organisation du championnat est en net progrès par rapport aux saisons précédentes, la saisie des résultats par les capitaines se fait de mieux en mieux et il y a de moins en moins de manquements au règlement. Il faut poursuivre dans cette voie.

Saison 2018-2019 :

- Journée 1 : **le 10 novembre 2018**
- Journée 2 : **le 1 décembre 2018**
- Journée 3 : **le 9 mars 2019**
- Journée 4 : **le 6 avril 2019**

Comme l'an dernier, nous avons fait le choix de laisser les dates définies par la Fédération. Nous sommes conscients que la dernière journée tombe pendant les vacances scolaires (le premier samedi des vacances d'avril). Nous ne pouvons pas repousser la date car nous devons clôturer le championnat en même temps que le championnat national. L'avancer est également compliqué car le mois de mars est très chargé et la proximité avec la troisième journée serait trop grande. Nous vous rappelons que le règlement autorise les équipes à demander le décalage d'une rencontre, à condition que les équipes adverses soient d'accord et d'en informer la Ligue (si la dernière journée vous pose problème, pensez à vous y prendre suffisamment tôt pour avancer les rencontres !)

Maintenant que vous avez inscrit vos équipes, la Ligue va faire la planification des poules avec les lieux des rencontres. Puis vous devrez saisir directement sur Squashnet les joueurs qui composent votre équipe (nous vous informerons quand vous pourrez le faire et nous vous enverrons un guide explicatif).

Comme la saison passée, toutes les sanctions sportives seront appliquées dès lors qu'il y a un manquement au règlement. Nous ne souhaitons pas être dans la sanction à tout prix, mais nous voulons surtout avoir un championnat crédible où les règles sont les mêmes pour toutes les équipes. La Ligue essaye de vérifier un maximum et de prévenir les erreurs éventuelles mais vous devez vous aussi, en tant que joueur, capitaine et dirigeant d'association, faire en sorte que notre championnat se déroule du mieux possible.

Conformément au règlement fédéral, toute association hôte d'une journée de championnat doit mettre à disposition un juge-arbitre pour veiller au bon déroulement de la journée et au respect des règles du jeu. Au début de chaque journée, le juge-arbitre doit vérifier l'identité des joueurs et s'assurer qu'ils sont tous inscrits sur une liste d'équipe.

A la fin de la journée, l'un des deux capitaines de la rencontre concernée doit saisir les résultats sur Squashnet, sous le contrôle du juge-arbitre. Le capitaine de l'équipe adverse a 48H pour vérifier le résultat saisi, après ce délai il sera validé d'office. Saisir les résultats ne prend que quelques secondes, pensez à le faire le jour-même pour mettre à jour le classement.

Depuis plusieurs années, nous demandons aux équipes d'avoir un juge-arbitre et deux arbitres. Quasiment aucune équipe ne respecte cette règle. Cette saison, nous demanderons à toutes les équipes une caution de 50€. A la fin de la saison, les équipes qui ne seront pas à jour de leurs formations verront leur caution encaissée.

DÉBAT :

Suite à la demande d'un club, discussion sur la mixité du championnat par équipes et la possibilité d'intégrer une femme dans une équipe masculine :

Après demande à la Fédération, cela pourrait être possible mais pas en R1. Par contre nous pourrions l'envisager sur les niveaux R3 et R4 en modifiant notre règlement du championnat.

Conclusion : L'idée est séduisante, elle sera étudiée cette année pour une éventuelle mise en place pour la saison 2019-2020. Nous devons réfléchir à une formule qui pourrait favoriser le développement de la pratique sans nuire à notre championnat féminin. A suivre...

- **Opens**

Depuis deux ans, nous avons fait le choix de limiter le nombre d'Opens à deux par club par saison. La saison dernière, 8 clubs ont organisés au total 15 Opens. Ces tournois n'ont pas toujours affichés complets et certains ont même été annulés par manque de joueurs inscrits.

Cette saison, il y a 11 clubs affiliés. Attribuer deux Opens par club aurait surchargé considérablement le calendrier puisque aurions pu avoir jusqu'à 22 Opens.

Nous pensons qu'il vaut mieux programmer moins de tournois mais qu'ils soient bien fournis. Et nous voulons faire en sorte que les joueurs se déplacent et ne participent pas seulement aux tournois de leur club. Dans les autres sports, chaque club organise généralement son tournoi annuel, à une date récurrente chaque année. C'est ce principe que nous voudrions instaurer pour que nos Opens soient de beaux événements, facilement identifiables par les joueurs (par exemple que l'Open d'Orléans soit toujours au mois de janvier, l'Open de l'ASPTT en mars...)

Afin que tous les tournois et animations fonctionnent, nous avons donc décidé pour cette saison de limiter le nombre d'open à un seul par club. Nous avons essayé de satisfaire le choix n°1 de chaque club et nous avons fait en sorte qu'il n'y ait pas deux opens à moins de 15 jours d'intervalle et pas trop proche des championnats de ligue.

RAPPELS :

- les licenciés loisirs ont la possibilité de participer à tous les tournois organisés dans leur club (à condition d'avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Squash en compétition).
- les associations doivent faire les demandes d'homologations de leurs Opens sur squashnet, pour qu'ensuite la Ligue les valide.
- Les joueurs peuvent s'inscrire aux compétitions directement en ligne sur Squashnet.
- Le tournoi doit être clôturé dans les 48H sur squashnet (sinon amende de 300€ pour l'association).

DÉBAT :

Suite à des remarques de quelques joueurs lors de la diffusion du calendrier, discussion sur la limitation du nombre d'opens.

Tout d'abord, la Ligue regrette que ces remarques soient arrivées tardivement alors que les dirigeants de chaque club ont été sollicités pour l'élaboration du calendrier. Rappel :

- Proposition d'une réunion en mai pour échanger sur le calendrier 2018-19 avec les clubs : très peu de retours et réunion annulée.*
- Proposition de nous faire remonter les avis et remarques par mail : quelques retours, nous avons tenu compte des avis de ceux qui nous ont répondu.*
- Début juillet, envoi d'un calendrier vierge avec toutes les explications : aucun retour.*
- Début septembre, une fois le calendrier finalisé et diffusé, quelques retours négatifs.*

Les remarques nous ont été faites par certains compétiteurs se sont beaucoup déplacés l'an dernier. Si nous avions plus de compétiteurs motivés nous organiserions des tournois tous les week-ends avec grand plaisir. Mais le nombre de tournois doit dépendre du nombre de compétiteurs. Nous en avons 340 seulement en région Centre, dont une grande majorité qui ne fait que le championnat par équipes. Un trop faible nombre de tournois nuirait à notre développement, un trop grand nombre également. C'est ce juste milieu que nous essayons de trouver aujourd'hui pour notre projet régional.

Au delà des opens, il y a aussi le championnat par équipes, les championnats de Ligue, l'Open challenge de Ligue, les stages, les formations... Autant d'animations destinées à satisfaire les pratiquants. Sur le calendrier 2018-2019, on peut compter 8 opens (sans compter que 3 clubs n'ont pas encore positionné leur date), 1 open challenge de ligue, 4 journées par équipes et 5 championnats de ligue. Ce qui fait un total de 21 tournois sur la saison, soit un week-end sur deux entre fin septembre et fin juin dans la région Centre.

Pour combler la diminution des Opens, nous vous encourageons à mettre en place des tournois internes homologués dans vos clubs (au maximum un par quadrimestre soit 3 sur la saison). Les tournois internes homologués sont un bon moyen pour maintenir le classement de vos joueurs et amener les licenciés loisirs vers la compétition.

Conclusion : suite à la discussion, hormis le club qui nous a fait des remarques, les autres clubs sont plutôt satisfaits par le calendrier et n'ont pas eu de retours négatifs de leurs joueurs. La Ligue maintient donc sa politique d'un seul open par club pour cette saison et le bilan sera fait en fin d'exercice.

- **Open Challenge de Ligue**

La troisième édition de l'Open Challenge de Ligue de fin de saison a été une vraie réussite avec 72 participants âgés de 7 à 63 ans, représentant 11 associations.



Cette compétition a pour but de remettre les trophées de la saison, de réunir un maximum de joueurs et de réaliser un challenge entre les clubs de la Ligue. L'objectif est de faire de ce tournoi un événement incontournable chaque année afin de clôturer la saison.

Rendez-vous le samedi 6 juillet 2019 pour faire au moins aussi bien que l'an dernier !

DÉBAT :

Discussion sur le lieu de l'Open Challenge : l'idée de départ était d'organiser ce tournoi chaque année dans un club différent. Mais l'événement commence à prendre de l'importance chaque année (87 participants à Chartres, 72 à Tours) et nous étions presque à saturation sur 6 courts l'an dernier. 3 solutions sont proposées :

- *Organisation à Chartres ou Tours chaque année car ce sont les deux clubs qui comptent le plus de courts dans la région. Possibilité que le tournoi soit piloté chaque année par une association différente.*
- *Programmer le tournoi sur deux jours pour pouvoir caler plus de matchs (au risque d'avoir moins de participants).*
- *Limitation du nombre de participants pour pouvoir l'organiser dans tous les clubs. Mais on s'éloigne de l'objectif de cet événement et de toute façon l'organiser sur des clubs de moins de 4 courts n'est pas envisageable.*

Conclusion : suite à la discussion, la première solution est privilégiée. La Ligue proposera donc une formule pour que le tournoi soit piloté chaque année par une association différente (avec des recettes à la clé) même si le tournoi ne se déroule qu'à Chartres et Tours.

- **Modifications règlement sportif**

Quelques points de règlement ont été modifiés par la Fédération pour cette nouvelle saison.

Voici les principales nouveautés :

- Le temps de récupération entre deux matchs : 2 heures minimum doivent s'écouler entre le début du match d'un joueur et sa rentrée sur le court pour la partie suivante. La récupération peut être réduite à 1h30 lorsque les matchs se jouent en 2 jeux gagnants. Ce temps de récupération pourra être réduit, à la discrétion du juge-arbitre avec l'accord des 2 joueurs. Pour les Opens Nationaux et les Championnats de France, on reste sur 3 heures minimum comme dans l'ancien règlement.
- Le nombre de matchs maximum par jour pour un joueur :
 - o 3 matchs par jour pour les championnats de France par équipes.
 - o 4 matches par jour pour toutes les autres compétitions.

Il n'y a plus de limitation spécifique pour les vétérans.

- Augmentation des tarifs d'inscriptions aux championnats de France :
 - o 32€ pour les championnats de France individuels par séries au lieu de 30€
 - o 15€ pour les championnats de France individuels jeunes au lieu de 10€
 - o 90€ pour le championnat de France par équipes vétérans au lieu de 60€
 - o 90€ pour le championnat de France Interligues jeunes au lieu de 30€
 - o 100€ pour le championnat de France Corpo au lieu de 60€
 - o Championnat par équipes : 250€ par équipe évoluant en N3, 300€ pour la N2, 350€ pour la N1 (au lieu de 200€ auparavant pour chaque division).
- Chaque équipe en championnat doit comporter au minimum 2 joueurs français chez les hommes, contre un auparavant (1 française minimum pour les équipes femmes).
- Création d'un championnat de France par équipes de ligue vétérans. Chaque équipe est composée de 5 joueurs licenciés dans la même ligue, issus d'au moins 2 associations :
 - o Une femme de plus de 35 ans
 - o Une femme de plus de 40 ans
 - o Un homme de plus de 35 ans
 - o Un homme de plus de 40 ans
 - o Un homme de plus de 45 ans

- Classement :

Les actions suivantes sont prises en compte dans le classement des joueurs :

Les victoires en performance, les victoires significatives et les résultats finaux de tournois (comme l'an passé) mais aussi désormais les défaites significatives (contre-performance) en compétitions par équipes uniquement. En compétition par équipes, lorsqu'un joueur perd contre un adversaire moins bien classé, il marque les points correspondants à la moyenne de son adversaire. Cette contre-performance est limitée à la place du joueur, 2 classements en dessous du sien.

Lorsque le joueur atteint le quota minimum de 5 actions, les autres résultats sont pris en compte selon les règles suivantes :

- Jusqu'à 10 actions, tous les résultats sont pris en compte.
- De 11 à 15 actions, le plus mauvais résultat est occulté.
- De 16 à 20 actions, les 2 plus mauvais résultats sont occultés.
- Au-delà de 20 actions, les 3 plus mauvais résultats sont occultés.

- Assimilation/intégration :

- Une demande d'assimilation concerne les joueurs qui font très peu de compétitions, qui ont un niveau minimum de 3^{ème} série et dont l'écart entre le classement actuel et le niveau estimé est d'au moins une série. Les joueurs assimilés au classement ne peuvent jouer qu'en championnat par équipes interclubs ainsi que dans des tournois et opens organisés dans l'association où ils sont licenciés. Ces joueurs ont un classement fixe.
- Une demande d'intégration concerne les joueurs qui souhaitent reprendre la compétition et participer à l'ensemble des tournois. Une fois l'intégration effectuée, le classement du joueur varie comme pour les autres compétiteurs.

- Nouvelle feuille de match : la FFSquash a établi nouvelle feuille de match, non plus horizontale mais verticale. Vous pouvez la retrouver sur le site de la Ligue :

<http://www.liguecentre-squash.fr/liens/FEUILLE-de-match.pdf>

La commission Formation

La formation est essentielle pour professionnaliser et développer le squash.

La Ligue s'occupe des formations d'arbitre (A1), de juge-arbitre (JA1) et d'éducateur (BF1) de premier niveau. Une plaquette des formations a été réalisée par la Ligue. Vous pouvez la retrouver sur notre site : <http://www.liguecentre-squash.fr/liens/plaquette-formations.pdf>

Comme l'an passé, nous avons choisi de regrouper nos formations à la même date et au même endroit, avec deux dates proposées :

- les 29/30 septembre 2018 à Chartres (formations annulées faute de participants).
- 12/13 janvier 2019 à Chartres.

Des formations supplémentaires pourront éventuellement être organisées dans les clubs en fonction de la demande et de la disponibilité des formateurs.

Nous vous rappelons l'obligation d'avoir un juge-arbitre et deux arbitres par équipe engagée en championnat. L'autre objectif est de former un maximum d'éducateurs pour proposer un encadrement qualifié dans les clubs et développer notre sport.

La Ligue prend en charge une partie du coût des formations qu'elle propose, donc les tarifs pour vos joueurs restent inchangés par rapport à l'année passée :

- 40€ pour le A1 (au lieu de 100€ tarif fédéral)
- 40€ pour le JA1 (au lieu de 150€)
- 80€ pour le BF1 (au lieu de 300€)

Nouveautés 2018-2019 :

- La formation BF1 peut maintenant se décomposer en 3 différents modules : Initiateur de Squash / animateur « Mini-Squash » / animateur « Ecole des Jeunes ». Chaque module comprend 8H de formation pour 100€ (tarif fédéral).
- Les formations d'arbitrage et de juge-arbitrage sont également disponibles par internet, permettant aux stagiaires de suivre la formation depuis chez eux, à leur rythme. Par contre, n'ayant plus de subventions pour les formations, la Ligue ne peut plus se permettre une prise en charge sur ces formations à distance. Le coût d'une formation par internet sera donc le tarif fédéral, sans aide financière de la Ligue.

- A noter aussi qu'une formation d'initiation à l'arbitrage à distance et gratuite sera mise en place par la FFSquash durant la saison. Cette formation comprendra les règles du jeu et de sécurité simplifiées, les annonces de bases et la tenue de la feuille de match. Idem pour une formation à distance spécialement pour les dirigeants sur l'organisation du sport en France, la vie associative, la vie fédérale, la gestion des bénévoles...
- Enfin la FFSquash a créé un manuel d'aide à l'arbitrage pour aider les arbitres dans la gestion d'un match. Ce document est mis à disposition sur le site de la Ligue : <http://www.liguecentre-squash.fr/liens/Manuel-Aide-Arbitrage.pdf>

La commission jeune

Objectifs :

- Promouvoir le squash pour les jeunes
- Mettre en place des écoles de squash dans tous les clubs
- Développer les écoles de squash existantes
- Organiser des compétitions jeunes
- Organiser des stages



Les retours étant très positifs, nous allons poursuivre les actions mises en place les saisons précédentes :

- **Trois regroupements jeunes** pour que nos jeunes sortent de leur club et rencontrent d'autres jeunes. Ces journées de stage se feront les mercredis pendant les vacances scolaires : le 24 octobre 2018 à Chartres, le 13 février au Central Tours et le 10 avril 2019 à Blois.
- **Le circuit Oliver jeunes** avec 3 étapes qui se dérouleront sur une demi-journée, les mercredis après-midis : le 21 novembre 2018 à Blois, le 16 janvier à Loches et le 15 mai 2018 au Central Tours. L'étape finale aura lieu sur une journée complète lors de l'open Challenge.

D'autres compétitions jeunes auront également lieu dans la région :

- L'open des 3 régions à Chartres les 24 et 25 novembre 2018.
- Une étape Karakal à Tours les 27 et 28 avril 2019
- Le championnat de France -13 et -17 ans à Chartres du 15 au 17 mars 2019.

La commission communication et développement

- Les structures gonflables

La Ligue met à disposition deux structures gonflables pour faire découvrir le squash en dehors du club. C'est un bon outil pour rendre le squash visible et aller directement à la rencontre du public, notamment les jeunes. Les structures gonflables connaissent un grand succès mais elles se dégradent rapidement car il y a trop de négligences.



- Site internet

Le site internet de la Ligue a pour objectif d'informer les clubs, les associations et les joueurs de squash de la région. Le site est mis à jour régulièrement et dispose d'une boîte à outils : www.liguecentre-squash.fr

Une page Facebook existe également, vous pouvez y retrouver toutes les actualités sur le squash dans la région.

- Le service civique :

Comme nous manquons de bénévoles et de moyens financiers pour développer le squash, un des outils possible est le service civique, un dispositif de l'état permettant d'avoir un jeune :

- Pendant 8 mois
- 24H par semaine
- Pour seulement 20€ par mois

La Fédération a mis en place un agrément national, qui permet à toutes les associations de squash de pouvoir bénéficier du service civique sans avoir de dossier à monter.

Florian est le référent national des services civiques, n'hésitez pas à vous rapprocher de lui pour toute information.

- Communication :

La mise à jour des coordonnées des associations est essentielle pour notre communication. Pensez à nous transmettre les changements (adresse mail et numéro de téléphone notamment). Pensez aussi à mettre à jour vos coordonnées sur la base de données de la Fédération pour recevoir toutes les informations.

- Nouveau logo :

Une nouvelle identité visuelle a été créée pour la FFSquash avec une déclinaison régionale.

Voici le nouveau logo de la Fédération et celui de la Ligue :



- Financement

C'est souvent le sujet d'intérêt n°1 des associations. Dans la boîte à outils du site de la Ligue, vous trouverez de nombreuses idées pour développer vos ressources.

Le financement des associations provient généralement des :

- Cotisations
- Manifestations exceptionnelles (tournois, animations diverses, tombola...)
- Subventions
- Dons (mécénat, défiscalisations bénévoles...)
- Aides à l'emploi ou à la formation

Focus sur les principales subventions qui existent :

- **le CNDS** : subvention pour un projet sportif sur un public ciblé (les femmes, les quartiers sensibles, les handicapés...). Dossier à déposer chaque année en avril. Nous proposerons comme chaque année une réunion pour expliquer comment obtenir cette subvention.

- **la Mairie** : la commune peut être un financeur pour l'association, les dates de demandes et les projets financés varient selon les communes. La communauté de communes ou la communauté d'agglomération peut également financer des actions. Il faut se renseigner auprès des personnes concernées.

- **le Conseil Départemental** : subventions possibles pour le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association. Les dates de demandes et les projets financés varient selon les départements. Les aides par département :

- 18 : aide aux déplacements, manifestations, à la licence, aux Comités Départementaux.
- 28 : rétrocession licences, haut niveau, CD, bourses de formation.
- 36 : aide aux manifestations sportives, fonctionnement, haut niveau, CD.
- 37 : aide à l'emploi, donne des défibrillateurs, fonctionnement, CD.
- 41 : haut niveau, CD.
- 45 : création d'équipement, haut niveau, fonctionnement, CD.

- **le Conseil Régional** : subventions possibles pour la création ou la réhabilitation de structures, l'équipement en matériels, organisation de grandes manifestations et le haut niveau. Les dossiers sont différents suivant l'aide demandée. Ils sont toujours à déposer durant le semestre qui précède l'action.

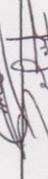
<http://www.regioncentre-valde Loire.fr/accueil/ma-region-et-moi/une-chance-pour-tous/sport/politique-sportive-regionale.html>

Les dossiers peuvent paraître longs à monter, surtout la première année quand on n'a pas l'habitude. Mais c'est indispensable pour que l'association grandisse.

N'oubliez pas, la Ligue peut vous aider à monter les dossiers de subvention.

ANNEXE

FICHE DE PRESENCE réunion d'informations du 29 septembre 2018

Bureau	Nom	Présent	Emargement	Téléphone	email
Président	Jean-Charles GONTERO	<input checked="" type="checkbox"/>		06 81 00 03 29	jcgontero@gmail.com
Trésorier					
Secrétaire	Isabelle VELLO				
Commission sportive	Denis BOURRET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Responsable championnat équipes	Christophe GONDOUIN	<input checked="" type="checkbox"/>		06 21 63 43 43	
Agent de développement	Florian PROUST	<input checked="" type="checkbox"/>		06 13 66 37 62	florian.proust37@laposte.net
Associations	Nom	Présent	Emargement	tel portable	email
Central Squash	Aurélien GONTERO	<input checked="" type="checkbox"/>			
TC Jocondien AS	Sabrina LÉGER				
Objectif Forme Loches	Bertrand LEJEUNE	<input checked="" type="checkbox"/>			
ASPTT Tours	Delphine CLEMENCEAU				
Issoudun	Thierry DONATIEN	<input checked="" type="checkbox"/>		06 08 92 54 20	<i>Thierry Donatien@issoudun.com</i>
AS Fondettes	Jean-Paul THIOU				
ASB CHARTRES	Olivier ROGER DE CAMPAGNOLLE				
ASBBH Blois	Hugues BOUTET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Squasheur28 Chérisy	Stéphane JEAN	<input checked="" type="checkbox"/>			
SC Bourges	Jean-Charles GONTERO	<input checked="" type="checkbox"/>			
SC Orléans	Hervé LELAIT	<input checked="" type="checkbox"/>			